

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-542

présenté par

M. Guy Bricout, Mme Auconie, M. Demilly, Mme Descamps, Mme Firmin Le Bodo, M. Lagarde,
M. Zumkeller, M. Meyer Habib, M. Morel-À-L'Huissier, M. Christophe, Mme Sanquer et
M. Naegelen

ARTICLE 38**ÉTAT B****Mission « Relations avec les collectivités territoriales »**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.